



Dédommagement BNP suite à bug machine dépôt espèce

Par **manlak**, le **04/07/2014** à **17:37**

Bonjour,
J'aimerais être dédommagé suite à un bug d'une machine de dépôt à la banque bop. J'ai déposé 1000 euros en espèce mais la machine ne les a pas crédité sur mon compte. Depuis, je dois attendre 10 à 15 jours le temps que l'agence règle le problème sans être sûr de ce que mon argent devient. Je trouve inadmissible que je doive payer les conséquences de leur manque de professionnalisme et je souhaite leur faire un procès pour être dédommagé. Quelle procédure devrais-je entreprendre? J'ignore comment on lance un procès et contre qui je dois l'énoncer.
Merci de votre aide,
ML

Par **moisse**, le **06/07/2014** à **10:10**

Bonjour,
Si vous avez un conflit avec la BNP c'est cette banque qu'il faut attirer en justice.
La jurisprudence dite des gares vous permet la mise en cause de l'agence plutôt que celle du siège social, c'est plus facile pour la compétence territoriale.
Vous devez établir et fixer le dommage allégué, et si celui-ci est inférieur à 4000 euro, présenter votre doléance devant la juridiction de proximité par dépôt d'une demande auprès du greffe du tribunal d'instance.
Vous n'avez pas obligation de constitution d'avocat.